



Communiqué de presse

Paris, le 19 juin 2012

Dispositif fiscal du mécénat : le mouvement associatif appelle le gouvernement à tenir les engagements pris par François Hollande

Le monde associatif, représenté par la CPC, est inquiet de la proposition de Bercy de diviser par deux le pourcentage du don aux associations déductible de l'impôt sur les sociétés, le faisant passer de 60 à 30% (cf articles de presse sur Libération.fr 12 et 13 juin).

La suppression de ce dispositif fiscal entraînerait une chute des dons en faveur des activités d'intérêt général des associations, en particulier en provenance des PME, et aurait des conséquences dommageables pour les bénéficiaires de leurs actions. De plus, une telle mesure viendrait mettre à mal l'effet de levier que constitue le mécénat dans le financement des projets associatifs qui, à tous les niveaux des territoires, sont essentiels à la vie quotidienne de nos concitoyens.

C'est pourquoi, la CPC appelle au maintien du dispositif fiscal actuel sans lequel de nombreux projets n'auraient pu voir le jour dans les domaines de l'éducation, la santé, l'environnement, du logement social mais aussi l'accès de tous à la culture. Elle tient à rappeler l'engagement pris par François Hollande pendant la campagne présidentielle de « conserver la spécificité du financement des associations » et de « ne pas supprimer l'abattement fiscal sur les dons»¹.

La CPC est disposée à rencontrer le ministre du budget et ses équipes pour leur exposer les conséquences d'une telle mesure.

CPCA - La Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA), née en 1992, est la voix du mouvement associatif organisé. Elle travaille à une reconnaissance pleine et entière des valeurs et intérêts de celui-ci dans la société française. Elle regroupe 16 coordinations nationales, représentant près de 700 fédérations soit plus de 600000 associations en France représentant la diversité du monde associatif et de ses champs d'intervention.

Contact Presse :

Marie Lamy, 28 place Saint-George 75009 Paris
marie.lamy@cPCA.asso.fr; 01 40 36 85 26

¹ Propos tenus lors de l'évènement « Les candidats face aux associations » qui a eu lieu le 10 mars à l'initiative de la CPC. Pour retrouver l'ensemble des engagements pris par les candidats à la présidentielle, télécharger gratuitement ou commander le Hors Série LA VIE ASSOCIATIVE sur <http://cPCA.asso.fr/actualite/la-vie-associative/les-candidats-face-aux-associations-presidentielle-2012-hors-serie>